

INRA Prod. Anim.,
2000, 13 (3), 201-213

V. CHATELLIER, F. COLSON,
M. FUENTES*, T. VARD*

INRA-LERECO, Rue de la Géraudière,
BP 71627, 44316 Nantes Cedex 3

* Commission européenne, Direction
Générale de l'Agriculture (DGVI-A3),
Rue de la Loi 130, B-1040 Bruxelles

e-mail : vchatel@nantes.inra.fr

Les exploitations d'élevage herbivore dans l'Union européenne

Les exploitations ayant plus d'une UGB herbivore représentent 45 % de l'ensemble des exploitations agricoles de l'Union européenne et couvrent les deux tiers de la superficie agricole. Pour rendre compte, à l'échelle européenne, de la diversité de ces exploitations et pour permettre d'analyser l'impact potentiel sur le revenu des éleveurs de tel ou tel scénario de politique agricole, une nouvelle méthode de classification des exploitations a été mise au point.

L'Union européenne regroupe une importante variété de productions issues des élevages d'herbivores (lait, produits laitiers, viande bovine, viande ovine, viande caprine) ainsi qu'une très grande diversité de systèmes techniques de production (Crabtree et Williams 1998). Cette diversité, qui n'est pas nouvelle, résulte de l'adaptation progressive des productions agricoles aux différentes conditions du milieu naturel (potentialités agronomiques, climat, altitude), de la pépé-

tuation des savoir-faire locaux et de la prise en compte, par les éleveurs, des règles de soutien instituées dans le cadre des politiques agricoles tant nationales que communautaires. Elle se matérialise par l'existence de nombreuses catégories animales (vaches laitières, vaches allaitantes, génisses d'élevage, génisses à viande, veaux sous la mère, veaux de batterie, broutards, jeunes bovins, taureaux, bœufs, brebis laitières, brebis allaitantes, agneaux de boucherie, chèvres, etc), par une multiplicité de races et par des modes distincts de conduite des cheptels (Chotteau *et al* 1995). La forte imbrication entre la production de lait et la production de viande, le développement conjoint, dans certaines exploitations, de plusieurs productions (bovines, ovines et/ou caprines), les écarts, entre exploitations, de dimension économique, d'intensification et de degré de spécialisation sont parmi les principaux facteurs qui rendent complexe l'analyse du secteur européen de l'élevage herbivore. Si les débuts de la Politique agricole commune (PAC) ont conduit, un peu partout en Europe, à une spécialisation croissante des exploitations, la période récente, avec la mise en place des quotas laitiers (1984) et la réforme de la PAC de Mac Sharry (1992), a plutôt favorisé un mouvement de diversification des productions (Institut de l'Élevage 1999a) ; c'est ainsi que des ateliers complémentaires de production de viande bovine se sont développés au sein des exploitations laitières, afin d'occuper les surfaces et la force de travail disponibles.

Résumé

Pour mieux appréhender la diversité des exploitations européennes d'élevage herbivore et pour affiner l'analyse des effets différenciés de changements de la Politique agricole commune (PAC) sur les exploitations laitières, allaitantes et ovines, la Direction Générale de l'Agriculture de la Commission européenne ⁽¹⁾ a souhaité que soit élaborée, sur la base des données du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA), une méthode de classification complémentaire à celle privilégiant les orientations technico-économiques (OTEX). Cette typologie intitulée GLS, pour Grazing Livestock System, conduit à répartir, de façon homogène entre les Etats membres, les 1,6 millions d'exploitations européennes détenant plus d'une Unité de Gros Bétail (UGB) herbivore en quatre types de production, neuf systèmes d'élevage et dix-huit systèmes techniques. L'analyse des caractéristiques des exploitations selon cette typologie permet de rendre compte de la complexité des combinaisons productives, de la très forte hétérogénéité de structures d'exploitation entre Etats membres (en termes notamment de dimension économique, de spécialisation et d'intensification), de la forte contribution des exploitations laitières à l'offre de viande et du poids déterminant des aides directes dans la formation du revenu des éleveurs.

⁽¹⁾ Cette étude n'engage que la responsabilité de ses auteurs.

L'analyse de la diversité des exploitations agricoles européennes peut être appréhendée à partir d'outils statistiques tels que l'Enquête Structure ou le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA). La méthode de classification des exploitations selon différents types de production, utilisée traditionnellement par les statisticiens européens, est celle des orientations technico-économiques (OTEX). Cette nomenclature, qui privilégie la combinaison des productions dominantes au regard de ratios de marge brute standard, distingue dans sa version la plus classique dix-sept groupes d'exploitations. Elle est, le cas échéant, croisée avec plusieurs classes de dimension économique (Ministère de l'Agriculture et de la pêche 1997). Appliquée aux données du RICA, cette nomenclature se révèle particulièrement pertinente pour suivre l'évolution annuelle du revenu des agriculteurs européens. Elle se révèle, en revanche, parfois trop grossière pour analyser la diversité des systèmes techniques regroupés au sein de l'élevage herbivore et pour mesurer finement les effets différenciés de changements de politique agricole.

A la demande de la Direction Générale de l'Agriculture de la Commission européenne (DGVI), qui est amenée à évaluer l'impact économique potentiel des réformes à venir des principales organisations communes de marchés (viande bovine, lait, céréales), une méthode de classification complémentaire à celle des OTEX a été élaborée, à l'INRA de Nantes, pour les exploitations agricoles ayant plus d'une Unité de Gros Bétail (UGB) herbivore. Intitulée *Grazing Livestock System (GLS)*, cette typologie a été construite par itérations successives pour être applicable aux données du RICA des quinze États membres (Colson *et al* 1999). Cet article vise à présenter les indicateurs et les seuils retenus dans l'élaboration de cette méthode de classification (sans entrer dans la justification de chacun d'entre eux) et, d'autre part, à mettre en évidence la forte diversité des systèmes d'élevage herbivore européen par la quantification et la présentation des principales caractéristiques des exploitations Bovins lait, Bovins viande et Ovins-caprins.

1 / La typologie GLS : une méthode de classification des exploitations d'élevage herbivore

La typologie GLS, réalisée à dire d'experts, propose une répartition des exploitations d'élevage herbivore dans plusieurs cases typologiques au regard de la composition du cheptel reproducteur et des catégories d'animaux présents ainsi que de la combinaison des activités de production. Les indicateurs de segmentation et les seuils ont été proposés à partir de l'expérience acquise par l'équipe de recherche, d'analyses de dispersion et de

l'avis d'ingénieurs chargés du suivi de réseaux d'élevage. Ils ont été décidés en accord avec les représentants de l'unité *Analyse de la situation des exploitations agricoles* de la DGVI.

1.1 / Une typologie construite à partir des données du RICA européen

Le RICA est une enquête sur les exploitations agricoles réalisée chaque année, depuis plus de trente ans, dans tous les États membres de l'Union européenne. Cet outil statistique, qui repose sur la base d'un règlement communautaire (Conseil européen 1965), vise à permettre le suivi du revenu et l'analyse du fonctionnement économique des exploitations agricoles.

La technique de construction, son homogénéité dans la définition des différents indicateurs et la somme des informations qu'il regroupe, en font un outil adapté aux comparaisons des systèmes de production entre États membres ou entre régions administratives. Le RICA est la seule base de données micro-économiques, harmonisée au niveau européen, qui donne de façon conjointe des informations détaillées sur la structure (superficie, cheptel), les résultats économiques (production, consommations intermédiaires, subventions, revenus) et la situation financière des exploitations agricoles.

En 1995, dernière année disponible à la date de réalisation de cette étude, le RICA européen comporte un échantillon de 57 360 exploitations agricoles. Chaque exploitation de l'échantillon est dotée d'un coefficient de pondération permettant de représenter, *in fine*, un univers global de 3,57 millions d'exploitations agricoles. Ce coefficient de pondération, qui varie d'une exploitation à l'autre, est déterminé par calage avec l'enquête structure sur la base d'une nomenclature à trois entrées : la région administrative, l'OTEX et la classe de dimension économique. Le RICA ne couvre pas l'ensemble des exploitations agricoles de l'Union européenne, mais seulement celles dites professionnelles, c'est-à-dire celles ayant une dimension économique (UDE, calculée à partir de la marge brute standard) et une disponibilité en main d'œuvre supérieures à certains seuils définis pour chaque État membre⁽¹⁾. Les exploitations représentées dans le RICA couvrent cependant plus de 90 % de la superficie agricole et du cheptel renseignés dans l'Enquête Structure. Le décalage est, en revanche, plus important dans les analyses relatives à l'emploi, notamment dans les zones rurales où la double-activité est fortement développée.

La typologie GLS a été construite pour être applicable aux données du RICA des quinze États membres, ce qui implique de retenir le plus petit dénominateur commun en matière

(1) Le seuil de dimension économique est très faible au Portugal (1 UDE), faible en Espagne, Italie, Grèce et Irlande (2 UDE) et au Danemark (4 UDE). Il est moyen en Allemagne, France et Royaume-Uni (8 UDE), élevé en Belgique (12 UDE) et très élevé aux Pays-Bas (16 UDE). Ces différents niveaux de seuil d'entrée dans le RICA influencent les résultats moyens obtenus par groupes d'exploitations.

de variables disponibles. Certaines informations disponibles au plan national ne le sont plus nécessairement au plan européen (Chatellier *et al* 1997). Cela a notamment conduit à devoir se priver d'informations précieuses, comme celles relatives aux ventes des différentes catégories d'animaux (veaux, jeunes bovins, vaches, etc) ou au nombre d'animaux éligibles aux paiements compensatoires (primes au maintien du troupeau de vaches allaitantes, primes spéciales aux bovins mâles ou primes compensatrices ovines).

1.2 / Une typologie distinguant trois étapes successives de segmentation

Parmi les 3,57 millions d'exploitations agricoles professionnelles répertoriées dans le RICA européen, cette étude s'intéresse uniquement aux exploitations d'herbivores, c'est-à-dire celles qui détiennent plus d'une UGB herbivore ⁽²⁾. La fixation d'un seuil à un niveau aussi faible est motivée par la volonté de disposer d'une typologie couvrant la quasi-totalité du cheptel, des superficies fourragères et des aides directes versées au titre des activités d'élevage. Le relèvement de ce seuil aurait conduit à exclure du champ d'analyse une partie du cheptel des petits ruminants (ovins, caprins), lesquels bénéficient d'un coefficient UGB très faible et sont localisés, pour une part non négligeable, dans des Etats membres où la dimension économique des exploitations est souvent limitée.

Les exploitations européennes d'élevage herbivore (1,6 millions d'unités) sont concentrées pour 55 % dans seulement quatre pays

(France, Allemagne, Italie, Portugal). Elles représentent 45 % de l'ensemble des exploitations agricoles européennes, cette proportion variant fortement d'un pays à l'autre. Elles représentent plus des trois quarts des exploitations au Royaume-Uni et en Irlande et près de la moitié au Danemark, aux Pays-Bas, en Suède et au Portugal. Dans les pays du sud de l'Union européenne (Espagne, Grèce, Italie), la diversification vers les productions méditerranéennes (fruits et légumes, huile d'olive, etc) conduit à ce que ces exploitations soient proportionnellement moins nombreuses (tableau 1).

A l'échelle européenne, les exploitations d'herbivores contribuent fortement à l'emploi (48 % des unités de travail agricole) et à l'occupation du territoire (65 % de la superficie agricole utile). En concentrant 47 % des superficies de céréales et d'oléo-protéagineux (SCOP) et la totalité du cheptel d'UGB herbivores, elles bénéficient d'une part importante des aides directes versées à l'agriculture européenne (62 %). Ces exploitations couvrent moins du tiers de la superficie agricole utile en Espagne et en Grèce et plus de 85 % au Royaume-Uni, en Belgique, au Luxembourg et en Irlande (tableau 2).

Au moyen de trois segmentations successives, la typologie GLS propose de répartir les exploitations d'herbivores en quatre types de production, puis en neuf systèmes d'élevage et, enfin, en dix-huit systèmes techniques. La méthode de construction typologique retenue ici est de type dichotomique, c'est-à-dire qu'elle positionne les exploitations dans des groupes en fonction d'indicateurs et de seuils. Contrairement aux typologies construites par

Tableau 1. Répartition des exploitations selon les Etats membres de l'Union européenne.

Source : RICA UE 1995, DGV1-A3 / INRA LERECO Nantes.

	Echantillon RICA		Univers RICA	
	Exploitations agricoles	Exploitations d'herbivores	Exploitations agricoles	Exploitations d'herbivores
Allemagne	5 500	3 800	308 300	225 900
Autriche	2 200	1 530	88 900	60 800
Belgique	1 200	840	45 900	33 600
Danemark	2 300	1 040	58 100	29 800
Espagne	6 270	2 230	501 600	126 600
Finlande	1 030	650	46 000	31 200
France	7 530	4 370	429 600	268 300
Grèce	5 260	1 370	499 800	109 700
Irlande	1 180	1 150	129 600	128 100
Italie	15 880	7 240	870 300	226 600
Luxembourg	280	270	1 780	1 500
Pays-Bas	1 540	660	87 800	50 600
Portugal	3 290	1 850	341 600	179 400
Royaume-Uni	3 340	2 660	130 000	105 500
Suède	580	400	35 900	24 000
Union européenne (15)	57 360	30 070	3 575 300	1 601 500

Près de la moitié des élevages européens d'herbivores sont situés dans seulement 3 pays : la France, l'Italie et l'Allemagne.

(2) Pour permettre des comparaisons entre catégories animales, un coefficient UGB est appliqué de la manière suivante : vache laitière (1 UGB) ; bovins mâles de plus de 2 ans (1) ; autres vaches (0,8) ; génisses plus de 2 ans (0,8) ; bovins mâles et femelles de 1 à 2 ans (0,6) ; Equins (0,6) ; bovins mâles et femelles de moins d'un an (0,4) ; veaux à l'engrais (0,4) ; Brebis (0,13) ; Caprins (0,13) ; autres ovins (0,08).

Tableau 2. Contribution des exploitations d'herbivores à l'agriculture de chaque Etat membre.
Source : RICA UE 1995, DGVI-A3 / INRA LERECO Nantes.

	Exploitations agricoles	Unité de travail agricole	Superficie agricole utile	Superficie COP ⁽¹⁾	UGB herbivores	Aides directes
Allemagne	73 %	73 %	77 %	66 %	100 %	76 %
Autriche	68 %	70 %	64 %	40 %	100 %	61 %
Belgique	73 %	68 %	87 %	75 %	100 %	91 %
Danemark	51 %	51 %	53 %	42 %	100 %	49 %
Espagne	25 %	29 %	33 %	20 %	100 %	29 %
Finlande	68 %	76 %	58 %	36 %	100 %	65 %
France	62 %	57 %	68 %	47 %	100 %	62 %
Grèce	22 %	23 %	25 %	32 %	100 %	33 %
Irlande	99 %	99 %	99 %	81 %	100 %	97 %
Italie	26 %	34 %	47 %	32 %	100 %	35 %
Luxembourg	86 %	83 %	99 %	99 %	100 %	99 %
Pays-Bas	58 %	41 %	71 %	32 %	100 %	71 %
Portugal	53 %	58 %	70 %	69 %	100 %	76 %
Royaume-Uni	81 %	72 %	85 %	60 %	100 %	77 %
Suède	68 %	74 %	62 %	48 %	100 %	65 %
Union européenne (15)	45 %	48 %	65 %	47 %	100 %	62 %

⁽¹⁾ Céréales et oléo-protéagineux.

pôles d'agrégation (Perrot 1991) ou par Analyses en Composante Principale (ACP), elle a pour principal intérêt d'affecter toutes les exploitations dans une case typologique sans créer de groupe résiduel. Cela a pour revers implicite la création d'effets de seuil qui se matérialisent par une diversité intra-groupe parfois forte. La construction de la typologie GLS est le fruit d'un arbitrage entre une déclinaison fine des systèmes techniques d'élevage et la nécessité de conserver suffisamment d'individus dans les cases typologiques pour rester représentatives et conserver un intérêt sur le plan statistique.

Dans une première étape, les exploitations d'herbivores sont réparties en quatre types de production (*Bovins lait*, *Bovins viande*, *Ovins-caprins*, *Petits élevages herbivores*) en fonction de la dimension et de la composition de leur cheptel d'herbivores (encadré 1). Les indicateurs relatifs au cheptel des différentes catégories animales sont indiqués en UGB et non pas en effectif moyen. L'ordre chronologique de la segmentation n'est pas neutre quant à la représentation qui est donnée de la diversité des systèmes d'élevage. En identifiant dans une première phase les exploitations du type Bovins lait, la méthode adoptée permet de regrouper l'intégralité de la production laitière européenne dans une seule case typologique. Il n'en va pas de même pour la production ovine qui se retrouve éclatée entre les différents types. Le type Ovins-caprins étant déterminé dans une dernière phase, il regroupe uniquement les élevages spécialisés, les systèmes mixtes étant identifiés dans les deux types précédents.

Les quatre types de production identifiés dans la typologie GLS couvrent la totalité du cheptel (bovins, ovins et caprins) et des surfaces fourragères du champ RICA. Cela a pour corollaire le fait que les exploitations sélectionnées sont parfois peu spécialisées. Les quatre OTEX à dominante herbivore

(OTEX n°41 : Bovins lait spécialisé, OTEX n°42 : Bovins, élevage et viande, OTEX n°43 : Bovins lait, élevage et viande, OTEX n°44 : Ovins, caprins et autres herbivores) ne regroupent, quant à elles, que 80 % de la production de lait, 75 % du cheptel d'ovins et de caprins, 70 % de la production de viande bovine et des surfaces fourragères. Elles rassemblent 57 % des exploitations d'herbivores, lesquelles ont, pour un cinquième d'entre elles, un produit brut pour les activités herbivores (lait, produits laitiers, viande bovine, viande ovine et viande caprine) inférieur au tiers du produit brut total.

Les exploitations des trois premiers types de production font l'objet d'une segmentation en neuf systèmes d'élevage déterminés en fonction des différents types d'animaux présents sur l'exploitation (encadré 1). Quatre systèmes d'élevage sont identifiés pour le type *Bovins lait*, trois pour le type *Bovins viande* et deux pour le type *Ovins-caprins*. Pour les exploitations de ce dernier type, les systèmes d'élevage sont définis en fonction du poids relatif des productions de lait et de viande dans la valeur de la production totale de l'exploitation (Ashworth 1998).

Un niveau supplémentaire de segmentation conduit à identifier, parmi sept des neuf systèmes d'élevage, dix-huit systèmes techniques (encadré 1). Leur définition repose sur le profil des animaux présents dans l'exploitation (veaux à l'engrais, bovins de moins d'un an, bovins mâles d'un à deux ans, bovins mâles de plus de deux ans, etc) et sur le rapport entre le produit brut lait et le produit brut viande. Les intitulés des systèmes techniques doivent être considérés avec prudence car les indicateurs mobilisés ne sont pas toujours très précis sur le plan technique. Au-delà des effets de seuils, la principale difficulté réside dans le fait que les catégories animales sont renseignées en effectif présent par année civile alors que la réalité technique imposerait

Encadré 1. Définition des types de production, des systèmes d'élevage et des systèmes techniques (GLS).
Source : RICA UE 1995, DGVI-A3 / INRA LERECO Nantes.

Type « Bovins lait »	UGB herbivores 5 et UGB vaches laitières 3
BL - Spécialisé	UGB ovines et caprines / UGB herbivores < 0,2 et UGB vaches allaitantes / UGB vaches (laitières + allaitantes) < 0,1 et UGB bovins mâles de plus d'1 an / UGB vaches laitières < 0,25 et (UGB bovins de moins d'1 an + UGB veaux engrais) / UGB vaches laitières < 0,35
BL - Bovins viande	UGB ovines et caprines / UGB herbivores < 0,2 et UGB vaches allaitantes / UGB vaches (laitières + allaitantes) < 0,1
BL - BV - Veaux	UGB bovins mâles de plus d'1 an / UGB vaches laitières < 0,25 et (UGB bovins de moins d'1 an + UGB veaux engrais) / UGB vaches laitières 0,35
BL - BV - Jeunes bovins	UGB bovins mâles de plus d'1 an / UGB vaches laitières 0,25 et UGB bovins mâles de 1 à 2 ans UGB bovins mâles de plus de 2 ans
BL - BV - Bœufs	UGB bovins mâles de plus d'1 an / UGB vaches laitières 0,25 et UGB bovins mâles de 1 à 2 ans < UGB bovins mâles de plus de 2 ans
BL - Vaches allaitantes	UGB ovines et caprines / UGB herbivores < 0,2 et UGB vaches allaitantes / UGB vaches (laitières + allaitantes) >= 0,1
Naisseur	UGB bovins mâles de plus d'1 an / UGB vaches (allaitantes + laitières) < 0,1
Naisseur-Engraisseur	UGB bovins mâles de plus d'1 an / UGB vaches (allaitantes + laitières) 0,1
BL - Ovins, caprins	UGB ovines et caprines / UGB herbivores 0,2
Orientation Lait	Produit brut lait et autres produits laitiers (brebis, chèvre) Produit brut viande
Orientation Viande	Produit brut lait et autres produits laitiers (brebis, chèvres) < Produit brut viande
Type « Bovins viande »	UGB herbivores 5 et UGB vaches laitières < 3 et UGB bovines 3
BV - Engraisseur	UGB ovines et caprines / UGB herbivores < 0,2 et UGB vaches allaitantes < 3
Veaux	UGB bovines / (UGB vaches allaitantes + 1) 8 et UGB veaux à l'engrais / UGB bovines 0,2 et UGB bovins mâles d'1 à 2 ans / UGB bovines < 0,4
Jeunes bovins	UGB bovines / (UGB vaches allaitantes + 1) 8 et UGB veaux à l'engrais < 5 et UGB bovins mâles d'1 à 2 ans / UGB bovines 0,4
Bœufs	UGB bovines / (UGB vaches allaitantes + 1) 8 et UGB veaux à l'engrais < 5 et UGB bovins mâles d'1 à 2 ans / UGB bovines < 0,4 et UGB bovins mâles de plus de 2 ans / UGB bovines 0,4
Diversifiés	Autres exploitations du système d'élevage « BV - Engraisseur »
BV - Allaitant	UGB ovines et caprines / UGB herbivores < 0,2 et UGB vaches allaitantes 3
Naisseur	UGB bovins mâles de plus d'1 an / UGB vaches allaitantes < 0,25
Naisseur-Engraisseur de jeunes bovins	UGB bovins mâles de plus d'1 an / UGB vaches allaitantes 0,25 et UGB bovins mâles de 1 à 2 ans UGB bovins mâles de plus de 2 ans
Naisseur-Engraisseur de boeufs	UGB bovins mâles de plus d'1 an / UGB vaches allaitantes 0,25 et UGB bovins mâles de 1 à 2 ans < UGB bovins mâles de plus de 2 ans
BV - Ovins, caprins	UGB ovines et caprines / UGB herbivores 0,2
Orientation Lait	Produit brut lait et autres produits laitiers (brebis, chèvre) Produit brut viande
Orientation Viande	Produit brut lait et autres produits laitiers (brebis, chèvres) < Produit brut viande
Type « Ovins caprins »	UGB herbivores 5 et UGB bovines < 3 et UGB ovines et caprines 3
OC - Orientation lait	Produit brut lait et autres produits laitiers (brebis, chèvre) Produit brut viande
Ovin dominant	Produit brut produits laitiers de brebis PB produits laitiers de chèvres
Caprin dominant	Produit brut produits laitiers de brebis < PB produits laitiers de chèvres
OC - Orientation viande	Produit brut lait et autres produits laitiers (brebis, chèvres) < Produit brut viande
Type « Petits élevages herbivores »	1 < UGB herbivores < 5

46 % des élevages d'herbivores de l'Union européenne sont de type Bovins-lait, 26 % de type Bovins-viande et 12 % de type Ovins-caprins.

parfois de raisonner sur le profil des animaux commercialisés et pour une échelle temporelle distincte (exemple : les ventes de brouillards n'étant pas renseignées, la dissociation du système d'élevage *Bovins viande - allaitant* entre les naisseurs et les naisseurs-engraisseurs impose le recours à certaines hypothèses).

L'utilisateur de la typologie GLS peut, en fonction de sa propre problématique, opter pour une limitation du champ d'analyse à une ou plusieurs cases typologiques (du premier, second ou troisième niveau de segmentation). Il peut également recourir à un croisement de la typologie GLS avec d'autres indicateurs en veillant à conserver une bonne représentativité des cases typologiques ainsi générées. Ces indicateurs externes, greffés sur la typologie GLS, peuvent poursuivre une logique technique (niveau d'intensification des superficies fourragères, type de système fourrager, etc), économique (niveau de spécialisation pour les activités herbivores, taille du cheptel, degré de dépendance à l'égard des aides directes, etc) ou politique (éligibilité au complément extensif ou aux primes sur les superficies de maïs fourrage, etc).

2 / Quantification et caractérisation des exploitations européennes d'élevage herbivore

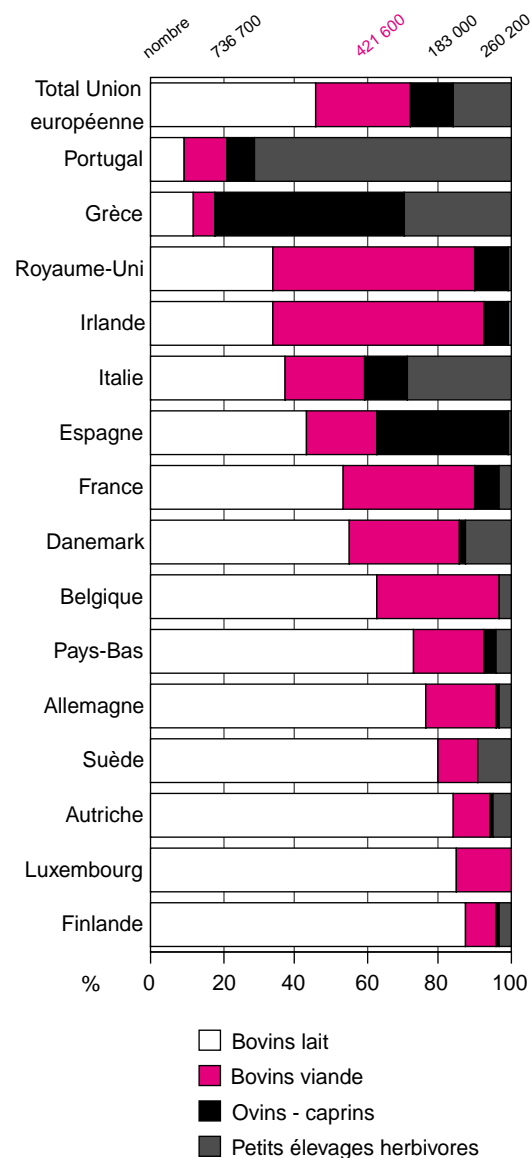
La ventilation des exploitations agricoles des quinze Etats membres de l'Union européenne selon la typologie GLS permet de mesurer le poids relatif des différents systèmes techniques et de comparer leurs principales caractéristiques. L'analyse ci-après distingue quatre parties, la première porte sur la quantification des élevages d'herbivores, la deuxième est spécifique aux exploitations *Bovins lait*, la troisième est consacrée aux exploitations *Bovins viande* et la dernière a trait aux exploitations *Ovins-caprins*.

2.1 / Quantification des exploitations selon la typologie GLS

Dans l'Union européenne, 46 % des exploitations d'herbivores sont classées dans le type *Bovins lait*, 26 % dans le type *Bovins viande*, 12 % dans le type *Ovins-caprins* et 16 % dans le type *Petits élevages herbivores* (figure 1).

Les exploitations *Bovins lait* sont dominantes dans les pays d'Europe du Nord. Elles représentent plus des trois quarts des exploitations d'herbivores en Allemagne, en Autriche, en Finlande, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Suède. Elles sont, en revanche, proportionnellement moins fréquentes dans les pays du sud de l'Europe (Espagne, Italie, Portugal et Grèce) où les élevages d'ovins et de caprins sont particulièrement développés, les petits élevages herbivores étant, quant à eux, encore nombreux. Les exploitations

Figure 1. Répartition des exploitations d'herbivores selon les quatre types de production.
Source : RICA UE 1995, DGVI-A3 / INRA LERECO Nantes.



Bovins viande représentent une exploitation herbivore sur deux en Irlande et au Royaume-Uni et environ une exploitation sur trois en France, en Belgique et au Danemark. Dans les autres pays, notamment dans les pays scandinaves, ce type d'exploitations joue un faible rôle dans l'offre nationale de viande rouge (tableau 3).

Les exploitations du type *Ovins-caprins* sont dominantes en Grèce (51 %) et fortement présentes en Espagne (36 %). En Irlande et au Royaume-Uni, les éleveurs spécialisés sont peu nombreux, la production ovine étant souvent le fait d'exploitations à double orientation bovine et ovine. Peu spécialisées, les exploitations du type *Petits élevages herbivores* se rencontrent essentiellement au Portugal (Institut de l'Élevage 1997), en Italie et en Grèce, où les seuils de dimension économique conditionnant l'entrée des exploitations dans le RICA sont fixés à un niveau très faible (de 1 à 4 UDE).

Tableau 3. Répartition des exploitations selon la typologie GLS et les principaux Etats membres de l'Union européenne.
Source : RICA UE 1995, DGVI-A3 / INRA LERECO Nantes.

	Allemagne	Espagne	France	Irlande	Italie	Royaume-Uni	Autres	UE-15
Bovins lait	172 200	54 900	142 100	44 000	84 800	35 900	202 800	736 700
Bovins lait - spécialisé	100 200	42 400	86 500	15 500	65 000	22 600	133 000	465 200
Bovins lait - Bovins viande	66 000	1 800	22 000	15 500	10 000	5 900	46 200	167 400
- Veaux	35 500	1 700	3 700	5 500	6 700	1 700	30 500	85 300
- Jeunes bovins	28 900	100	9 500	7 600	2 900	3 000	14 500	66 500
- Bœufs	1 600	0	8 800	2 400	400	1 200	1 100	15 500
Bovins lait - Vaches allaitantes	5 600	10 000	31 400	10 600	6 700	2 500	20 000	86 800
- Naisseur	2 300	9 600	17 700	2 600	5 200	600	12 800	50 800
- Naisseur-engraisseur	3 300	400	13 700	8 000	1 500	1 900	7 200	36 000
Bovins lait - Ovins caprins	300	700	2 100	2 400	3 100	4 800	4 000	17 400
- Orientation lait	0	0	1 000	100	1 900	0	1 400	4 400
- Orientation viande	300	700	1 200	2 300	1 200	4 800	2 600	13 100
Bovins viande	45 400	24 700	99 900	74 400	49 600	59 000	68 600	421 600
Bovins viande - Engraisseur	29 600	1 700	7 300	14 100	12 500	8 900	25 800	99 900
- Veaux	700	1 000	600	0	1 300	100	3 100	6 800
- Jeunes bovins	12 600	0	2 300	2 500	2 900	3 600	6 400	30 300
- Bœufs	300	0	700	4 700	300	1 000	300	7 300
- Diversifiés	15 900	800	3 800	7 000	8 000	4 200	15 800	55 500
Bovins viande - Allaitant	15 000	21 100	81 800	37 000	28 800	17 800	34 700	236 200
- Naisseur	7 300	20 400	61 500	17 000	20 900	8 700	26 000	161 800
- NE jeunes bovins	7 100	400	15 300	15 100	7 200	7 500	6 200	58 800
- NE bœufs	600	200	5 100	4 900	700	1 600	2 500	15 600
Bovins viande - Ovins caprins	800	1 900	10 800	23 200	8 300	32 400	8 200	85 600
- Orientation lait	100	100	4 400	100	4 900	200	3 600	13 400
- Orientation viande	700	1 800	6 400	23 100	3 300	32 200	4 700	72 200
Ovins, caprins	1 100	45 100	17 300	8 600	49 600	9 200	74 600	183 000
Ovins, caprins - lait	200	15 000	6 600	400	21 500	100	51 700	95 500
- Ovin	200	11 600	2 400	400	20 500	100	42 500	77 700
- Capris	0	3 500	4 200	0	1 000	00	9 200	17 900
Ovins, caprins - viande	900	30 000	10 800	8 200	5 600	9 000	22 900	87 400
Petits élevages herbivores	7 200	1 900	9 000	1 100	65 100	1 400	174 500	260 200

2.2 / Les exploitations du type Bovins lait

Le type *Bovins lait* regroupe, au plan européen, la totalité des vaches laitières, 61 % des UGB herbivores, 43 % des bovins mâles ayant entre un et deux ans, 38 % des bovins mâles de plus de deux ans, 13 % des vaches allaitantes et 8 % des UGB ovins-caprins. Les 736 700 exploitations européennes du type *Bovins lait* se caractérisent, en moyenne, par une production annuelle de lait de 166 100 kg et une superficie agricole utile de 42 hectares (dont 17 ha de prairies permanentes, 5 ha de prairies temporaires, 4 ha de maïs fourrage et 12 ha de céréales et d'oléo-protéagineux). Avec 1,9 unité de travail agricole, ces exploitations regroupent un cheptel moyen de 50 UGB herbivores (dont 29 vaches laitières) pour un chargement de 1,74 UGB herbivores par hectare de superficie fourragère. Elles assurent une production brute totale de 91 400 euros (dont les trois quarts proviennent des activités herbivores) pour un résultat d'exploitation de 25 500 euros. Le montant des aides directes (10 700 euros, soit l'équivalent de 42 % du résultat d'exploitation) reste modéré car l'organisation commune de marché du lait n'a pas fait, pour le moment, l'objet d'une réforme dans son mode de soutien (tableau 4).

Avec 172 200 exploitations laitières, l'Allemagne occupe le premier rang européen. Ces exploitations ont un niveau moyen d'intensification et une production annuelle de lait proches de la moyenne communautaire, mais se distinguent par une plus grande superficie (57 ha) et par un montant d'aides directes (17 800 euros) supérieur du fait de l'orientation accentuée vers les systèmes mixtes avec bovins mâles (Institut de l'Elevage 1998). Avec 142 100 exploitations laitières pour une production annuelle globale de lait avoisinant les 25 millions de tonnes, la France arrive en seconde position. Les exploitations laitières françaises ont, en moyenne, une superficie, un cheptel et une production laitière (178 200 kg) comparables aux unités allemandes. Elles ont une plus faible disponibilité en main d'œuvre et une moindre intensification malgré des superficies plus conséquentes de maïs fourrage (9 ha contre 6 ha en Allemagne et 2 ha en Italie). L'Italie, pays où la consommation de lait dépasse les volumes de production, regroupe 84 800 exploitations laitières. Elles ont, en moyenne, une superficie agricole de 21 hectares pour une production de lait de 129 100 kg par an. Avec un niveau intermédiaire d'intensification, les 35 900 exploitations laitières britanniques se distinguent très nettement par la taille de leur cheptel (130 UGB herbi-

Tableau 4. Caractéristiques moyennes des exploitations du type « Bovins lait ». Source : RICA UE 1995, DGVI-A3 / INRA LERECO Nantes.

	Nombre d'exploitations	Unité de travail agricole	Superficie agricole utile (ha)	UGB herbivores	Chargement herbivores par ha de SFP	Production laitière (kg)	Aides directes (euros)
Allemagne	172 200	2,09	57	53	1,75	161 900	17 800
Autriche	50 800	2,04	21	20	1,27	55 500	15 900
Belgique	21 100	1,64	35	66	2,49	167 000	6 500
Danemark	16 300	1,66	54	72	2,48	289 200	13 500
Espagne	54 900	1,35	14	19	2,12	76 800	1 100
Finlande	27 100	2,13	27	23	1,23	95 400	26 100
France	142 100	1,65	58	57	1,39	178 200	11 600
Grèce	13 600	1,84	10	13	ns	46 700	3 400
Irlande	44 000	1,60	39	62	1,66	140 800	4 100
Italie	84 800	2,08	21	33	2,16	129 100	3 600
Luxembourg	1 300	1,58	62	75	1,65	181 400	14 100
Pays-Bas	37 100	1,62	31	77	2,65	340 200	2 300
Portugal	16 500	1,88	17	20	1,56	70 200	3 900
Royaume-Uni	35 900	2,43	86	130	1,84	444 500	9 900
Suède	19 200	1,45	45	39	1,35	188 200	10 600
Union européenne (15)	736 700	1,86	42	50	1,74	166 100	10 700



Photo V. Chatellier (INRA).

Les élevages du type Bovins-lait se situent principalement en Europe du Nord. Leur dimension économique et leur degré d'intensification sont très hétérogènes au sein de chaque pays.

vores dont 75 vaches laitières) et l'ampleur de leur production laitière annuelle (444 500 kg soit 2,5 fois la moyenne française et plus de 8 fois la moyenne grecque et autrichienne). Avec des superficies céréalières peu développées (14 ha de SCOP et 3,3 ha de maïs fourrage) et une proportion assez faible de bovins mâles, ces exploitations perçoivent un montant d'aides directes comparable à la moyenne communautaire. Très intensives, les exploitations laitières néerlandaises (37 100 unités) se caractérisent par une production laitière annuelle moyenne de 340 200 kg et des superficies céréalières quasi-inexistantes. Les 16 300 unités danoises sont tout aussi intensives sur les superficies fourragères, mais elles disposent de superficies céréalières plus développées (24 hectares contre moins de 1 hectare) ce qui conduit à un montant d'aides directes plus important. En Autriche, en Espagne, en Finlande et au Portugal, les exploitations laitières ont, majoritairement, une dimension économique restreinte avec une production annuelle de lait comprise le plus souvent entre 50 000 kg et 100 000 kg.

INRA Productions Animales, juillet 2000

Les analyses de dispersion mettent en évidence, au-delà des résultats moyens, l'existence, au sein de chaque pays, d'une forte hétérogénéité de dimension économique et d'intensification. La production annuelle de lait de vache par exploitation est inférieure à 100 000 kg pour 47 % des exploitations européennes du type *Bovins lait* et supérieure 300 000 kg pour 14 % d'entre-elles. Cette dernière catégorie regroupe moins de 3 % des exploitations laitières autrichiennes, espagnoles, grecques et portugaises, mais 38 % des unités danoises, 49 % des unités néerlandaises et 56 % des unités britanniques (tableau 5).

Le chargement est inférieur à 1,4 UGB herbivore par hectare de superficie fourragère dans 31 % des exploitations laitières européennes et supérieur à 2,5 dans 24 % d'entre-elles (Colson et Chatellier 1996). Cette dernière catégorie regroupe moins de 5 % des exploitations laitières autrichiennes, finlandaises, françaises et luxembourgeoises, mais plus de 45 % des unités danoises, italiennes et néerlandaises.

La diversité de dimension économique et d'intensification des exploitations laitières au sein de chaque Etat membre dépend, en partie, du poids relatif des différents systèmes d'élevage. Dans l'Union européenne, les exploitations laitières relèvent pour 63 % du système d'élevage *Bovins lait - spécialisé*, pour 23 % du système *Bovins lait - bovins viande*, pour 12 % du système *Bovins lait - vaches allaitantes* et pour seulement 2 % du système *Bovins lait - ovins, caprins*.

Les 465 200 exploitations européennes du système *Bovins lait - spécialisé* se rencontrent principalement en Allemagne (100 200), en France (86 500), en Italie (65 000), en Espagne (42 400) et aux Pays-Bas (30 000). Ces exploitations, qui ont une superficie agricole moyenne de 38 hectares pour un cheptel de 47 UGB herbivores, sont plus intensives et

Tableau 5. Répartition des exploitations de type « Bovins lait » selon la production annuelle de lait.
Source : RICA UE 1995, DGVI-A3 / INRA LERECO Nantes.

Production annuelle de lait/exploitation	Moins de 50 000 kg	50 000 à 100 000 kg	100 000 à 150 000 kg	150 000 à 200 000 kg	200 000 à 300 000 kg	Plus de 300 000 kg
Allemagne	16 %	30 %	21 %	13 %	11 %	9 %
Autriche	53 %	38 %	7 %	1 %	1 %	0 %
Belgique	13 %	21 %	24 %	13 %	17 %	11 %
Danemark	4 %	8 %	10 %	14 %	26 %	38 %
Espagne	44 %	33 %	12 %	4 %	4 %	2 %
Finlande	14 %	44 %	32 %	9 %	2 %	0 %
France	6 %	19 %	22 %	22 %	19 %	13 %
Grèce	74 %	16 %	4 %	2 %	1 %	2 %
Irlande	22 %	24 %	19 %	13 %	11 %	10 %
Italie	48 %	20 %	9 %	5 %	6 %	12 %
Luxembourg	2 %	12 %	24 %	24 %	30 %	8 %
Pays-Bas	3 %	7 %	11 %	13 %	17 %	49 %
Portugal	57 %	20 %	11 %	5 %	4 %	3 %
Royaume-Uni	1 %	6 %	9 %	10 %	18 %	56 %
Suède	16 %	12 %	15 %	17 %	21 %	19 %
Union européenne (15)	23 %	24 %	16 %	12 %	12 %	14 %

plus productives (183 200 kg de lait par an) que les unités diversifiées. Les écarts entre États membres sont très importants, la production annuelle de lait par exploitation s'échelonnant, en moyenne, de 502 400 kg de lait dans les 22 600 unités britanniques à 60 000 kg dans les 26 700 unités autrichiennes.

Les 167 400 exploitations européennes du système *Bovins lait - bovins viande* se retrouvent principalement en Allemagne (66 000 exploitations), en France (22 000), en Autriche (17 800) et en Irlande (15 500 unités soit 35 % de l'ensemble des exploitations laitières du pays). Caractérisées par l'engraissement des veaux mâles nés sur l'exploitation, elles représentent moins d'un élevage laitier sur dix en Espagne et aux Pays-Bas, pays où les surfaces fourragères sont souvent limitées. En moyenne communautaire, les exploitations laitières regroupées dans ce système d'élevage ont une plus grande dimension économique (49 hectares et 57 UGB herbivores) et une plus forte proportion de maïs fourrage que les unités spécialisées, mais une production annuelle de lait inférieure (150 100 kg). La déclinaison de ce système d'élevage en trois systèmes techniques indique que les animaux mâles produits dans ces exploitations sont le plus souvent commercialisés jeunes (notamment en Allemagne). Le système technique orienté vers la production de bœufs est davantage concentré en France (8 800 exploitations sur les 15 500 répertoriées au niveau européen).

Les 86 800 exploitations du système *Bovins lait - vaches allaitantes* se rencontrent essentiellement en France (31 400 exploitations soit 22 % des exploitations laitières du pays), en Irlande (10 600) et en Espagne (10 000). Proportionnellement aux exploitations laitières, elles sont également fortement représentées en Belgique (36 %) et au Luxembourg (48 %). Ces exploitations se caractérisent, en moyenne communautaire, par une superficie

de 46 hectares, un cheptel de 54 UGB herbivores (dont 22 vaches laitières et 13 vaches allaitantes) et une production annuelle de lait de 112 300 kg. En ayant, dans la majorité des cas, un quota laitier inférieur au seuil de 120 000 kg, ces exploitations ont bénéficié depuis la réforme de la PAC de Mac Sharry des primes au maintien du troupeau de vaches allaitantes. La segmentation de cette population en deux systèmes techniques confirme l'orientation plus marquée de ces exploitations vers les activités de naissance (50 800 exploitations dont plus du tiers en France) que d'engraissement.

Les 17 400 exploitations *Bovins lait - ovins, caprins* sont localisées principalement au Royaume-Uni (4 800, soit 14 % des exploitations laitières), en Italie (3 100), en Irlande (2 400) et France (2 100). Ces exploitations sont particulièrement extensives et ont, du fait notamment de leur présence importante Outre-Manche, une dimension économique élevée (66 hectares, 71 UGB herbivores dont 45 UGB bovines et 26 UGB ovines et caprines). L'approche déclinée selon le système technique met en évidence la prédominance des ateliers ovins de type allaitant, ceux privilégiant la production laitière étant surtout le fait de l'Italie.

2.3 / Les exploitations du type Bovins viande

Le type *Bovins viande* regroupe 85 % des vaches allaitantes, 36 % des UGB ovins-caprins et 30 % des UGB herbivores. Les 421 600 exploitations européennes du type *Bovins viande* disposent, en moyenne, d'une superficie de 57 hectares (dont 30 ha de prairies permanentes, 6 ha de prairies temporaires, 2 ha de maïs fourrage et 15 ha de céréales et d'oléo-protéagineux) pour un cheptel de 43 UGB herbivores et 20 vaches allaitantes (tableau 6). Avec une plus grande

Tableau 6. Caractéristiques moyennes des exploitations de type « Bovins viande ».
Source : RICA UE 1995, DGVI-A3 / INRA LERECO Nantes.

	Nombre d'exploitations	Unité de travail agricole	Superficie agricole utile (ha)	UGB herbivores	Vaches allaitantes (têtes)	PB herbivore / PB total (%)	Aides directes (euros)
Allemagne	45 400	1,50	46	30	7	31 %	19 000
Autriche	6 100	1,76	30	17	6	30 %	23 800
Belgique	11 400	1,38	36	56	30	44 %	12 500
Danemark	9 100	0,98	41	17	12	20 %	13 200
Espagne	24 700	1,11	27	20	20	66 %	5 000
France	99 900	1,46	68	50	30	46 %	20 000
Grèce	6 300	1,87	9	25	17	66 %	6 500
Irlande	74 400	1,18	37	35	12	70 %	7 900
Italie	49 600	1,79	29	22	11	48 %	5 400
Pays-Bas	9 300	1,14	21	34	16	20 %	5 600
Portugal	20 900	1,75	39	14	4	40 %	5 300
Royaume-Uni	59 000	1,85	137	95	31	41 %	28 700
Autres Etats	5 500	1,40	48	28	4	30 %	27 300
Union européenne (15)	421 600	1,49	57	43	20	42 %	14 900



Photo V. Chatellier (INRA).

Les élevages de bovins allaitants sont très présents en France et en Irlande. En Union européenne, 8 % des élevages du type Bovins-viande ont un cheptel supérieur à 100 UGB herbivores.

surface, un cheptel plus important et un montant plus élevé d'aides directes que les exploitations laitières, elles dégagent en moyenne un revenu d'exploitation plus faible (17 100 euros contre 25 600 euros).

Le produit brut provenant l'activité représente, en moyenne, 42 % du produit brut total, laissant présager l'existence d'une forte diversification d'une partie de ces exploitations vers les activités végétales et hors-sol. L'activité herbivore représente plus des deux tiers de l'activité globale dans 46 % des exploitations *Bovins viande*. Ces exploitations spécialisées ont, en moyenne, une superficie de 62 hectares (dont seulement 4 ha de céréales) pour un cheptel de 56 UGB herbivores. Avec un revenu de 14 600 euros, elles sont particulièrement dépendantes des aides directes (13 300 euros), notamment celles relatives aux vaches allaitantes et aux bovins mâles.

La France détient 99 900 exploitations *Bovins viande*, dont la moitié ont un taux de spécialisation herbivore supérieur aux deux tiers. Ces exploitations disposent, en moyenne, de 68 hectares (dont 23 ha de céréales et

d'oléo-protéagineux) pour 50 UGB herbivores (dont 30 vaches allaitantes). En percevant 20 000 euros d'aides directes, elles dégagent un revenu d'exploitation de 22 400 euros. Avec 74 400 exploitations *Bovins viande* (soit 57 % des exploitations agricoles), l'Irlande arrive en seconde position. Les exploitations irlandaises, qui sont fortement spécialisées (87 % ont un taux de spécialisation herbivore supérieur aux deux tiers), ont une plus petite dimension économique (37 ha de superficie agricole dont 2 ha de céréales et 35 UGB herbivores) et près de trois fois moins d'aides directes que les unités françaises. En étant plus extensives, elles devraient, d'après nos estimations, bénéficier pour près de 60 % d'entre elles (contre 44 % en France) de la fraction pleine du complément extensif qui sera versée dans le cadre de la réforme de la PAC (Agenda 2000) pour les unités dont le facteur de densité est inférieur à 1,4. Le Royaume-Uni regroupe 59 000 exploitations *Bovins viande*, soit un nombre largement supérieur à celui des exploitations *Bovins lait* (Institut de l'Élevage 1999c). Ces exploitations se distinguent par l'ampleur de leur superficie agricole (137 ha dont 104 ha de superficies fourragères) et de leur cheptel (95 UGB herbivores dont 32 UGB ovines). Elles dégagent un revenu (29 100 euros) plus important que dans la plupart des autres Etats, mais restent fortement dépendantes à l'égard des aides directes (28 700 euros). En Italie, les 49 600 exploitations *Bovins viande* ont, en moyenne une petite taille, mais les disparités sont très fortes entre les élevages du sud et ceux plus intensifs de la plaine du Pô (Corlieu 1995). En Allemagne, les exploitations *Bovins-viande* (45 400 unités) sont peu nombreuses au regard des exploitations laitières. Elles sont très peu spécialisées pour les activités herbivores, seules 10 % d'entre elles ont un taux de spécialisation supérieur aux deux tiers. En Belgique, les exploitations *Bovins viande* représentent un quart des exploitations agricoles. Avec 56 UGB herbivores pour 36 ha, elles ont un chargement PAC supérieur au seuil de 1,8 pour près de 85 % d'entre elles.

Tableau 7. Répartition des exploitations de type « Bovins viande » selon la taille du cheptel.
Source : RICA UE 1995, DGVI-A3 / INRA LERECO Nantes.

Nombre d'UGB herbivores par exploitation	Moins de 20	20 à 40	40 à 100	Plus de 100
Allemagne	48 %	30 %	20 %	2 %
Autriche	65 %	31 %	4 %	0 %
Belgique	19 %	27 %	41 %	13 %
Danemark	70 %	22 %	7 %	0 %
Espagne	68 %	21 %	11 %	0 %
France	20 %	28 %	43 %	9 %
Grèce	53 %	25 %	22 %	0 %
Irlande	41 %	33 %	23 %	4 %
Italie	69 %	16 %	11 %	4 %
Pays-Bas	41 %	21 %	36 %	3 %
Portugal	88 %	7 %	5 %	1 %
Royaume-Uni	5 %	17 %	45 %	32 %
Union européenne (15)	39 %	25 %	28 %	8 %

Comparativement aux principaux pays exportateurs de viande bovine (Ofival 1999), où les prix payés aux producteurs sont particulièrement faibles, le cheptel moyen de bovins par exploitation est, en Union européenne, souvent assez limité. Parmi les 421 600 exploitations européennes du type *Bovins viande*, 39 % ont un cheptel comportant moins de 20 UGB herbivores et 8 % ont un cheptel supérieur à 100 UGB herbivores (tableau 7). Cette dernière catégorie concerne 32 % des exploitations britanniques, 9 % des exploitations françaises et 4 % des exploitations irlandaises et italiennes (Bébin *et al* 1996). Les unités de grande dimension regroupent 63 % des UGB herbivores répertoriés dans le type *Bovins viande* au Royaume-Uni, 24 % en France, 22 % en Italie et 16 % en Irlande. Les 35 500 exploitations européennes du type *Bovins viande* ayant plus de cent UGB herbivores ont, en moyenne, 200 ha pour un revenu de 27 300 euros par actif agricole familial.

Les exploitations européennes du type *Bovins viande* se répartissent pour 24 % dans le système d'élevage *Bovins viande - engraisseur*, pour 56 % dans le système *Bovins viande - allaitant* et pour 20 % dans le système *Bovins viande - ovins, caprins*.

Les 99 900 exploitations *Bovins viande - engraisseur* ont, en moyenne, un faible taux de spécialisation pour les activités herbivores (32 %), l'atelier d'engraissement étant souvent complémentaire d'une autre activité agricole (céréales, porcs, volailles). Avec 37 hectares et 30 UGB herbivores, elles sont localisées principalement en Allemagne (29 600, soit les deux tiers des exploitations *Bovins viande* de ce pays), en Irlande (14 100) et en Italie (12 500).

En France, en Belgique et au Royaume-Uni, les activités d'engraissement (de jeunes bovins et de bœufs) se font rarement dans des unités spécialisées. Elles résultent le plus souvent, notamment depuis l'application des quotas laitiers, d'une production jointe à l'activité laitière ou à l'activité allaitante. La distinction entre les quatre systèmes techniques est rendue délicate du fait du faible taux de spéciali-

sation et des informations disponibles (l'utilisation de l'année civile pour distinguer les engraisseurs de veaux, de jeunes bovins ou de bœufs est imparfaite).

Les 236 200 exploitations européennes du système d'élevage *Bovin viande - allaitant* sont localisées essentiellement en France (81 800), en Irlande (37 000), en Italie (28 800) et en Espagne (21 100). Elles disposent, en moyenne, de 50 ha (dont seulement 14 % sont occupés par des céréales et des oléo-protéagineux) et de 40 UGB herbivores (dont 26 vaches allaitantes) pour un revenu de 17 000 euros. La déclinaison des exploitations allaitantes en systèmes techniques souligne une prédominance des *Naisseur*, caractérisés par la production de bovins mâles (âgés de 8-12 mois) destinés aux ateliers d'engraissement (Institut de l'Élevage 2000). En France, en Italie, en Espagne et au Portugal, ce système technique concerne près des trois quarts des exploitations allaitantes contre la moitié en Irlande et au Royaume-Uni.

Les 85 600 exploitations européennes du système *Bovins viande - ovins, caprins*, qui détiennent un tiers du cheptel européen d'ovins-caprins, se rencontrent notamment au Royaume-Uni (32 400, soit 55 % des exploitations *Bovins viande* de ce pays), en Irlande (23 200), en France (10 800) et en Italie (8 300). Elles ont, en moyenne, une grande dimension économique, que ce soit au niveau de la superficie agricole (99 ha dont 85 % de superficies fourragères) ou du cheptel (70 UGB herbivores, dont 21 vaches allaitantes et 218 brebis). Le montant d'aides directes est, ici, équivalent au revenu (soit 19 100 euros).

2.4 / Les exploitations du type Ovins-caprins

Les 183 000 exploitations du type *Ovins, caprins* regroupent 54 % des UGB ovins-caprins de l'Union européenne. Elles se concentrent pour 80 % d'entre elles dans seulement quatre pays : la Grèce (56 600, soit 30 % des élevages herbivores de ce pays),

Tableau 8. Caractéristiques moyennes des exploitations de type « Ovins, caprins ». Source : RICA UE 1995, DGVI-A3 / INRA LERECO Nantes.

	Nombre d'exploitations	Unité de travail agricole	Superficie agricole utile (ha)	UGB herbivores	Brebis (têtes)	PB herbivore / PB total (%)	Aides directes (euros)
Espagne	45 100	1,30	54	33	243	74 %	9 000
France	17 300	1,53	69	38	254	58 %	19 900
Grèce	56 600	1,90	7	18	87	66 %	4 500
Irlande	8 600	1,00	29	20	104	41 %	6 500
Italie	27 100	1,52	38	22	163	71 %	3 400
Portugal	14 400	1,70	65	18	109	49 %	7 100
Royaume-Uni	9 200	1,83	166	56	363	21 %	30 000
Autres Etats	19 000	1,67	58	20	140	35 %	9 000
Union européenne (15)	183 000	1,59	43	26	170	56 %	8 800



Photo V. Chatellier (INRA).

Les élevages spécialisés de type Ovins-caprins sont principalement concentrés en Grèce, en Espagne et en Italie. Au Royaume-Uni et en Irlande, les ovins se retrouvent plus dans les troupeaux mixtes bovins-ovins.

l'Espagne (45 100), l'Italie (27 100) et la France (17 300). Elles sont peu présentes en Irlande et au Royaume-Uni du fait de l'étroite imbrication entre les élevages d'ovins et de bovins (Institut de l'Élevage 1999b). Leur localisation plus massive dans les pays du sud de l'Europe est à l'origine d'une assez faible dimension économique moyenne (18 UDE contre 41 UDE pour les exploitations laitières). Avec 43 hectares pour seulement 26 UGB herbivores (dont 170 têtes de brebis et 26 chèvres), ces exploitations dégagent un revenu moyen de 15 300 euros pour 8 800 euros d'aides directes (tableau 8). Les élevages de plus de 500 brebis, qui représentent 5 % des exploitations de ce type, concentrent 22 % de l'effectif de brebis.

La comparaison, entre Etats, des caractéristiques des exploitations *Ovins-caprins* montre des écarts très importants de dimension économique, la situation extrême opposant les exploitations grecques aux unités britanniques. Les 95 500 exploitations du système *Ovins, caprins - orientation lait* sont concentrées pour près de la moitié en Grèce (Stoforos 1998). Avec seulement 25 ha et 22 UGB herbivores, ces unités dégagent un revenu proche des 87 400 exploitations *Ovins-caprins - orientation viande*. Ces dernières, particulièrement présentes en Espagne (30 000 unités) valorisent 63 ha et regroupent 32 UGB herbivores.

Conclusion

L'élaboration, à partir des données disponibles dans le RICA communautaire, de cette méthode de classification des exploitations agricoles européennes répond au souci de disposer d'un outil permettant de mieux rendre compte de la diversité des systèmes techniques rencontrés dans le secteur de l'élevage d'herbivores. Cette typologie GLS réalise, de façon homogène pour les pays de l'Union européenne, une répartition dichotomique des exploitations d'herbivores en quatre types de production, lesquels sont ensuite déclinés en neuf systèmes d'élevage puis dix-huit systèmes techniques. Complémentaire de l'approche par OTEX, elle offre la possibilité de comparer les structures et les résultats économiques des exploitations des pays européens. Elle se révèle particulièrement intéressante, malgré les limites liées à l'imprécision actuelle de certaines variables du RICA, pour analyser les différentes formes de production de lait et de viandes bovine, ovine et caprine. Cette méthode de classification peut, en fonction des problématiques de recherche, être complétée par le croisement de certaines cases typologiques avec d'autres indicateurs (techniques, économiques ou de politiques agricoles).

L'analyse des principales caractéristiques des exploitations européennes réparties selon la typologie GLS a permis de montrer le rôle déterminant des exploitations d'élevage herbivore dans l'occupation du territoire (Béranger 2000), la forte contribution des exploitations laitières à la production de viande bovine et le poids important des aides directes dans la formation du revenu des exploitations *Bovins viande* et *Ovins caprins*. L'approche déclinée par Etat membre rappelle l'existence, au sein de l'Union européenne, d'une très forte dispersion en termes de dimension économique, de niveau de spécialisation et de degré d'intensification des exploitations. Face à cette forte hétérogénéité des structures, les outils de régulation de PAC (références historiques de droits à primes fixées par Etat membre, contingentement de la production laitière) permettent, dans le secteur des herbivores, d'assurer une répartition territoriale de l'offre et ainsi de limiter la

concentration des moyens de production dans les exploitations et les régions les plus compétitives au regard des coûts unitaires de production (Butault et Cyncynatus 1991).

Dans un contexte caractérisé par une adaptation rapide de l'agriculture européenne aux exigences du marché et de la société (bascullement du mode de soutien accentué par la réforme de la PAC de l'Agenda 2000, nécessi-

té d'un ajustement entre l'offre et la demande, intégration croissante de nouvelles préoccupations en matière d'environnement, de sûreté des aliments et de bien-être des animaux), les experts et les décideurs se doivent de disposer d'outils susceptibles d'éclairer leur choix en matière de politique agricole. Très modestement, la typologie GLS entend, avec de nombreux autres outils et modèles, œuvrer dans cette direction.

Références

- Ashworth S., 1998. Characterising European union livestock systems according to economic and technical indicators : the case of the EU sheep farming. ELPEN Workshop, 22-24 January, Greece, 13 p.
- Béranger C., 2000. Construire des systèmes de productions animales durables dans les pays d'Europe de l'Ouest. Actes du 5ème carrefour des productions animales, Faculté universitaire des sciences agronomiques de Gembloux, 26 janvier, 3-16.
- Bébin D., Lherm M., Liénard G., 1996. Quels résultats techniques et économiques en grands troupeaux de vaches allaitantes ? INRA Prod. Anim., 8, 213-225.
- Butault J.P., Cyncynatus M., 1991. Coûts de production et compétitivité des agricultures européennes. Actes et Communications n°5, 247 p. INRA, Paris.
- Chatellier, V., Colson F., Arnaud F., Guesdon J.C., Kempf M., Legendre J., Perrot C., 1997. La diversité des systèmes d'élevage en France et leur contribution à la production de viande bovine. INRA Prod. Anim., 10, 227-240.
- Chotteau P., Guesdon J.C., Kempf M., 1995. Vaches d'Europe : lait et viande, aspects économiques. Edition Economica, Paris, 244 p.
- Colson F., Chatellier V., 1996. Les exploitations bovines françaises sont parmi les plus extensives de l'Union européenne. INRA Prod. Anim., 9, 273-284.
- Colson F., Chatellier V., Fuentes M., 1999. Elaboration d'une typologie des systèmes d'élevage herbivore à partir du RICA européen. Contrat INRA LERECO / Commission Européenne - Direction Générale de l'Agriculture (DG VI) - Unité A3, juin, synthèse (14 p) + rapport final (60 p) + annexes (200 p).
- Conseil européen, 1965. Règlement du Conseil (n°79/65) portant sur la création d'un réseau d'information comptable agricole sur les revenus et l'économie des exploitations agricoles dans la communauté économique européenne, juin, 9 p.
- Corlieu T., 1995. Les élevages extensifs de bovins obtiennent de meilleurs résultats en Italie et au Royaume-Uni. Agreste Cahiers n°23, 33-39.
- Crabtree J., Williams S., 1998. Modelling livestock production systems within the European union for the purpose of policy appraisal. ELPEN Workshop, 22-24 January, Greece, 15 p.
- Institut de l'Élevage, 1997. Viande bovine au Portugal, la mutation de la filière devrait favoriser la reprise. Le dossier Economie de l'Élevage n°262, septembre, 24 p.
- Institut de l'Élevage, 1998. Le lait en Allemagne. Le dossier Economie de l'Élevage n°270, mai, 28 p.
- Institut de l'Élevage, 1999a. Evolution structurelle des exploitations allaitantes françaises de 1993 à 1997, perspectives à 10 ans. Le dossier Economie de l'Élevage n°277, janvier, 23 p.
- Institut de l'Élevage, 1999b. La filière ovine au Royaume-Uni. Le dossier Economie de l'Élevage n°282, juin, 27 p.
- Institut de l'Élevage, 1999c. Viande bovine au Royaume-Uni, après trois ans de crise la convalescence. Le dossier Economie de l'Élevage n°283, septembre, 32 p.
- Institut de l'Élevage, 2000. Viande bovine en Italie, positionnement des filières françaises. Le dossier Economie de l'Élevage n°287, janvier, 27 p.
- Ministère de l'agriculture et de la pêche, 1997. Orientations technico-économiques, classification révisée des exploitations agricoles. Agreste Cahiers n°22-23, 180 p.
- Ofival, 1999. Le marché des viandes et des produits carnés en 1998. Paris, 324 p.
- Perrot C., 1991. Un système d'information construit à dire d'experts pour le conseil technico-économique aux éleveurs de bovins. Thèse de 3ème cycle INA-PG, 199 p.
- Stoforos C., 1998. Sheep and goat meat production in disadvantaged areas : socio-economic indicators for Greece. ELPEN Workshop, 22-24 January, Greece, 9 p.

Abstract

Grazing livestock holdings in European union.

To understand the diversity of the European grazing livestock holdings and to evaluate the differential impacts of agricultural policy reforms, a typology has been built on the basis of the data available in the European Farm Accounting Data Network (FADN). This typology, called GLS « Grazing Livestock Systems », is a product that could be used by the General Direction for agriculture of the European Commission. It proposes to divide grazing livestock holdings into several typological classes, having regard to the composition of the breeding herd and the categories of animals. The grazing livestock holdings are broken down homogeneously at the European level into four types of production, nine livestock systems and eighteen technical systems. This typology, which is complementary to the approach by types of farming, makes it possible to undertake a comparative study of the structures and

economic results of holdings which have comparable systems in different countries or different regions of the European Union. In the context of rapid adjustment of the common agricultural policy to market, the GLS typology can contribute to a more in-depth analysis of the various effects of new agricultural policy measures on the livestock farming systems. The analysis of the main characteristics of the European farms according to the GLS typology enables to show the complexity of productive systems, the heterogeneous of farms structure (in terms of economical dimension, specialisation, intensification), the high contribution of dairy farms to meat supply and the important role played by direct support in the breeders' income.

CHATELLIER V., COLSON F., FUENTES M., VARD T., 2000. Les exploitations d'élevage herbivore dans l'Union européenne. INRA Prod. Anim., 13, 201-213.